

Secteur de la construction : des situations contrastées en termes de délais de paiement entre l'Europe du Nord et du Sud

D'après l'assureur-crédit Euler Hermes SFAC, les délais de paiement pratiqués à l'échelle européenne sont très contrastés entre le Nord et le Sud de l'Europe. Dans la plupart des pays cependant une constante existe : les entreprises de construction payent leurs fournisseurs plus vite qu'elles ne sont payées par leurs clients ce qui contribue à rendre leur trésorerie plus vulnérable. Par ailleurs, du fait de leur taille réduite (90% ont moins de 10 salariés), la majorité des entreprises de construction sont plus exposées aux impayés et donc aux défaillances.

Durée de crédit fournisseur (en jours de CA)	2004	2005	juin-06
Espagne	185	182	180
Italie	135	142	137
Portugal	99	92	91
France	74	81	83
Belgique	66	59	65
Allemagne	33	31	32
Autriche	31	30	29
Finlande	22	20	24

Durée de crédit client (en jours de CA)	2004	2005	juin-06
Espagne	177	174	172
Italie	151	159	154
Portugal	126	117	115
France	96	105	108
Belgique	81	72	79
Autriche	53	50	49
Allemagne	37	35	37
Finlande	35	31	38

Différentiel entre crédit client et crédit fournisseur (en jours de chiffre d'affaires)	2004	2005	juin-06
Espagne	8	8	8
Italie	-16	-17	-17
Portugal	-27	-25	-24
France	-22	-24	-25
Belgique	-14	-13	-14
Autriche	-20	-19	-17
Allemagne	-6	-5	-8
Finlande	-12	-11	-14

Sources : base de données EUROSTAT BACH, prévisions 2005-2006 Euler Hermes SFAC

1. Europe du Nord, Europe du Sud : des pratiques de délais de paiement très contrastées

➤ **Des délais de paiement fournisseurs inférieurs à ceux des clients sauf en Espagne**

Dans la grande majorité des pays européens, les entreprises du secteur de la construction payent leurs fournisseurs plus vite qu'elles ne sont payées par leurs clients, ce qui contribue à rendre leur trésorerie plus vulnérable.

En France, les délais de paiement constatés par les entreprises de construction vis-à-vis de leurs clients excèdent de 25 jours la durée de leurs délais de paiement à l'égard de leurs fournisseurs. « L'Espagne fait figure d'exception puisque les entreprises espagnoles de construction règlent leurs fournisseurs dans un délai supérieur à celui de leurs clients vis-à-vis d'eux », commente Laurent Bonhure, conseiller sectoriel chez Euler Hermes SFAC.

➤ **Des délais de paiement traditionnellement plus longs dans les pays méditerranéens**

Les pays méditerranéens enregistrent traditionnellement des délais de paiement plus longs que dans le reste de l'Europe. L'Espagne (180 jours de crédit fournisseurs et 172 jours de crédit client), l'Italie (respectivement 137 jours et 154 jours) et le Portugal (91 jours et 115 jours) font apparaître les délais de paiement les plus longs en Europe dans le domaine de la construction.

A l'inverse, dans les pays d'Europe du Nord, les délais de paiement sont réduits : 32 jours de crédit fournisseur et 37 jours de crédit clients en Allemagne, 29 et 49 jours en Autriche, 24 et 38 jours en

Finlande. De son côté, le secteur français de la construction affiche 83 jours de chiffre d'affaires pour le crédit fournisseurs et 108 jours de crédit client.

Au regard des trois dernières années, il semble que la tendance pour l'ensemble des pays soit à l'augmentation régulière de délais de paiement.

2. Une situation européenne inégale en termes de défaillances

La situation du secteur de la construction sur le front des défaillances d'entreprises est très variable d'un pays à l'autre. Le secteur de la construction équivaut à plus de 10% des défaillances tous secteurs confondus dans treize pays européens, et à près de 20% des défaillances totales de quatre d'entre eux. « *Le chiffre le plus élevé revient à la France, où 22,8% des défaillances de notre pays sont le fait des entreprises de la construction* », commente **Nicolas de Buttet, arbitre responsable du secteur chez Euler Hermes SFAC**.

➤ Pays touchés par la hausse des défaillances

Le Royaume-Uni (+13,3%), le Danemark (+6,1%), les Pays-Bas (+4,9%), l'Italie (+4,8%), la France (+3,9%) et la Belgique (+3,7%) ont vu leur sinistralité augmenter dans la construction entre 2004 et 2005. Le plus grand nombre de défaillances étant enregistré en France (11296), en Allemagne (7829) et au Royaume-Uni (3751).

➤ Pays où les défaillances baissent

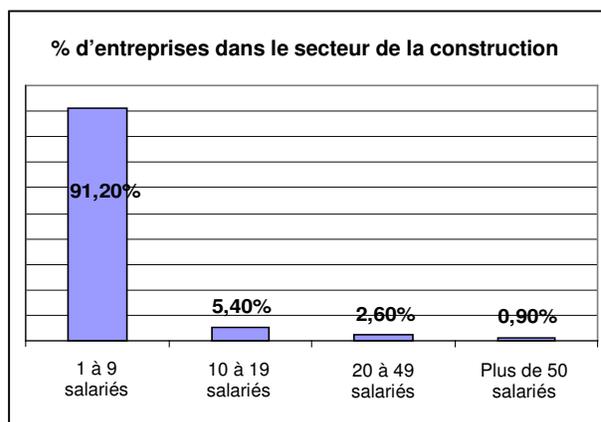
A l'inverse, la Norvège (-19%), l'Allemagne (-8,9%), la Suède (-7,2%), la Finlande (-6,2%), la Suisse (-4,8%), l'Espagne (-2,9%) et le Luxembourg (-1,1%) ont enregistré une baisse des défaillances de leurs entreprises du secteur sur la même période.

➤ La petite taille des entreprises du secteur est un facteur de fragilité

Dans la zone euro, le secteur est composé de nombreuses PME voire TPE. Plus de 90% des entreprises européennes du secteur comptent moins de 10 salariés. Ces petites voire micro entreprises sont très vulnérables aux impayés et aux retards de paiement. Cette fragilité est renforcée par le fait que ces entreprises doivent souvent payer beaucoup plus vite qu'elles ne sont payées.

« *Les entreprises assurées-crédit chez Euler Hermes SFAC ont une meilleure protection de leur poste-clients grâce à une indemnisation rapide et élevée en cas de non paiement de leur client* », conclut **Philippe Brossard, Directeur de la Recherche chez Euler Hermes SFAC**.

	2005	var 05/04	% des défaillances totales
Royaume-Uni	3 751	13,3%	15,8%
Danemark	383	6,1%	15,4%
Pays-Bas	897	4,9%	13,2%
Italie	1 300	4,8%	11,4%
France	11 296	3,9%	22,8%
Belgique	1 067	3,7%	13,0%
Luxembourg	87	-1,1%	13,1%
Espagne	134	-2,9%	15,4%
Suisse	921	-4,8%	19,4%
Finlande	410	-6,2%	18,0%
Suède	795	-7,2%	11,7%
Allemagne	7 829	-8,9%	21,2%
Norvège	598	-19,0%	16,9%



Source : Eurostat UE à 25

Source : sources nationales, Euler Hermes

CONJONCTURE

L'activité du secteur de la construction devrait se stabiliser en 2006-2007

Pour l'année 2006, l'activité du secteur de la construction dans les pays industrialisés devrait se stabiliser en-dessous de la barre des 2% de croissance. Ce constat masque néanmoins un fort contraste entre la situation aux Etats-Unis et en Europe.

➤ Etats-Unis : renouer avec la croissance en 2007

Après avoir atteint un pic de croissance en volume proche de 10% en 2004, la construction a entamé un ralentissement en 2005 (+8,6%), qui s'est encore amplifié en 2006. Largement positive il y a deux ans, l'évolution du secteur est devenue négative en 2006 à -0,2%. L'année 2007 devrait toutefois enregistrer un léger rebond à +1,4%.

➤ Zone euro : redémarrage spectaculaire en 2006 et retour à la normale en 2007

A l'inverse, l'activité du secteur dans la zone euro a connu une forte reprise en 2006 avec 3,2% de croissance en volume, contre 1,3% l'année précédente. Les performances de la zone euro ont été dopées par les résultats des entreprises allemandes. Ces dernières affichaient en effet des taux de croissance négatifs depuis plusieurs années, avant de redémarrer en 2006 à +2%. Ce rebond de l'Allemagne pourrait prendre le relais de la France, qui connaît depuis 2004-2005 une décélération de son activité de construction. L'année 2007 devrait correspondre à un tassement d'activité, à environ 2% de croissance, sous l'effet notamment du ralentissement enregistré au Royaume-Uni de +6% à +2,7%.

Du côté des investisseurs de l'immobilier, on note que le volume empruntable a doublé depuis 1990 : à l'époque, un emprunteur pouvait obtenir un prêt équivalant à deux fois ses revenus annuels, alors qu'à l'heure actuelle, ce prêt peut représenter quatre fois ses revenus.

N°1 de l'assurance-crédit en France, Euler Hermes SFAC, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution. Avec 5 400 salariés présents dans 45 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Euler Hermes, filiale d'AGF, membre du groupe Allianz, est coté à Euronext Paris. Le Groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

Euler Hermes SFAC : 1, rue Euler 75008 Paris - France - www.eulerhermes.com/france

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.